



Un grand projet pour la préservation du Val d'Allier Nord Proposition de l'association Allier Sauvage – mars 2025



Si la rivière Allier dans son ensemble mérite d'être protégée en tant que corridor écologique et axe migratoire majeurs au niveau européen, la partie Nord du val d'Allier alluvial est reconnue pour la richesse exceptionnelle de sa biodiversité et de ses paysages, en lien avec des activités humaines et une vie locale qui en ont jusqu'alors plus qu'ailleurs assuré la préservation.

Bien implantée sur ce val d'Allier Nord pour lequel elle milite depuis dix-huit ans, forte de ses deux cents adhérents et de ses relations suivies avec les associations locales et les communes riveraines, Allier Sauvage se positionne comme force de proposition pour y animer une dynamique partenariale. Sa connaissance de l'ensemble de l'axe Allier, en particulier de sa partie extrême aval, lui confère une avance favorable dans les réflexions préalables pour fédérer ses acteurs autour d'une vision globale.

C'est pourquoi, Allier Sauvage propose d'initier sur sa partie Nord, entre Moulins et Nevers, un projet de territoire visant à préserver les milieux naturels, la biodiversité et la ressource en eau et reposant sur le développement d'activités humaines valorisantes et compatibles. Un tel projet devra être basé sur une vision partagée par l'ensemble des acteurs locaux (publics, économiques et associatifs), ainsi que sur une conscience entretenue des populations riveraines, au bénéfice premier de la vie locale.

La place de l'agriculture étant centrale sur ce territoire, le recours à un programme de recherche scientifique est incontournable pour y parvenir, sachant que l'opportunité d'un site pilote d'application et d'expérimentation se présente avec le secteur amont du Veudre, représentant une belle zone humide, dont l'Etablissement Public Loire possède un foncier de 650 qu'il entend valoriser.

Trois approches complémentaires ont été convoquées pour préparer ce projet Val d'Allier Nord :

1°) Un programme de recherche pour des agro-systèmes intégrés au territoire : Consortium scientifique interdisciplinaire mis en place en juin 2024 à l'initiative de l'INRAE en lien avec le Pôle Eau de l'Université Clermont Auvergne, ID-All -Intégration territoriale des agro et éco systèmes, levier de la **Durabilité** : le cas du val d'**Allier Nord**.

3°) Une mission d'animation-coordination pour une coopération entre les territoires des 3 GAL Terroir Bourbonnais de Moulins, Val de Loire Nivernais et Berry Val de Loire, pour le développement d'un éco-tourisme sur le val d'Allier Nord et la mise en réseau des acteurs et sites de découverte-sensibilisation.

2°) Un projet de "Mise en récit de la biodiversité de l'Allier sauvage" sur le val d'Allier Nord, en réponse à la consultation de recherche-action de l'appel à projet ERABLE lancé par le GIP EPAU (Europe des projets architecturaux et urbains), dont la candidature n'a malheureusement pas été sélectionnée.

Les qualités spécifiques du Val d'Allier Nord :

La rivière Allier traverse des territoires variés, depuis les gorges du Haut-Allier jusqu'à sa confluence avec la Loire, près de Nevers. Mais sur son cours de plaine et après la réserve naturelle du Val d'Allier, c'est en aval de Moulins sur environ 55 km jusqu'au Bec d'Allier, que le val d'Allier a conservé plus qu'ailleurs un équilibre riche entre activités humaines et milieux naturels. Les raisons en sont multiples :

- **Une position particulière** à la croisée de trois départements et de trois régions, relativement à l'écart des villes et des grands axes.
- **Des pressions d'aménagement réduites** : endiguements limités, rares extractions de granulats, ouvrages de franchissement peu nombreux.
- **Une agriculture traditionnelle encore bien présente**, d'élevage extensif et de polyculture, et une pression moindre des grandes cultures irriguées (excepté à ses deux extrémités en rive droite).
- **Une morpho-dynamique assez active de la rivière**, agrémentée de grands méandres et d'un système en tresse, favorable au renouvellement des habitats naturels.
- **Des zones humides de qualité**, avec des prairies inondées en hiver, des ruisseaux, des bras morts et des boires nombreux et vivants.
- **Une grande richesse écologique et environnementale** : biodiversité exceptionnelle en faune et flore, qualité des eaux, ripisylve originelle, paysage mixte naturel et bocager.
- **De vastes champs d'expansion des crues** avec des risques réduits pour les personnes et les biens, du fait de l'absence d'urbanisation moderne.
- **Une fréquentation toujours active de la rivière** par les populations riveraines, encore assez respectueuses de ses richesses: promenade, pêche, chasse, baignade,...
- **Des associations locales engagées**, conscientes de la valeur de l'Allier et porteuses d'initiatives exemplaires, environnementales, agricoles, patrimoniales et culturelles.
- **Des communes riveraines concernées** et soucieuses de préserver les équilibres existants entre la vie locale et l'environnement fluvial.
- **Une reconnaissance extérieure unanime** du caractère exceptionnellement préservé et vivant du val d'Allier Nord.

Ces caractéristiques constituent les spécificités de la partie nord du val d'Allier, par rapport à l'amont et notamment à sa partie "métropolitaine" de Brioude à Vichy, caractérisée par la prédominance des grandes cultures intensives et affectée quant à elle par les effets de l'aménagement contemporain (gravières, endiguements, chenalisation des affluents, pollutions diverses, etc).

Compte tenu de la richesse particulière de sa biodiversité, le val d'Allier Nord est couvert par trois zones Natura 2000 au titre des Directives européennes Habitat et Oiseaux :

- la Zone Natura 2000 « *Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire* » (FR2610004) – zone de protection spéciale (ZPS) ;
- la Zone Natura 2000 « *Val d'Allier Bourbonnais* » (FR2600969) – zone de protection spéciale (ZPS) ;
- la Zone Natura 2000 « *Val d'Allier Bourguignon* » (FR2600969) – zone spéciale de conservation (ZSC).

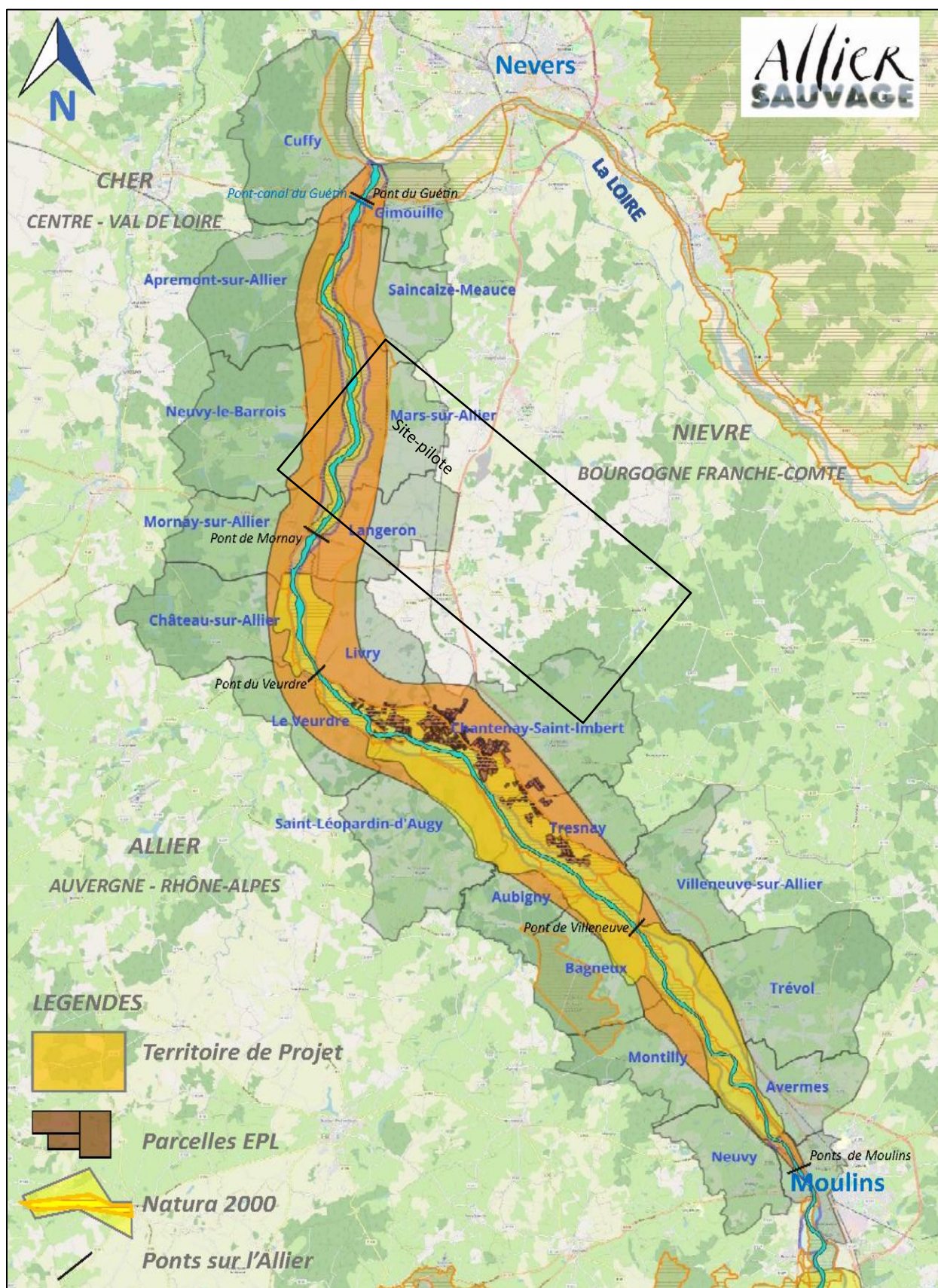


Le territoire de projet du Val d'Allier Nord :

Un fuseau paysager proposé, englobant l'espace de mobilité de l'Allier, le champ d'expansion des crues, la nappe alluviale et les zones Natura 2000.

Une reconnaissance marquée par des initiatives et démarches successives :

Il convient de rappeler que plusieurs initiatives ont déjà été engagées pour faire reconnaître le caractère remarquable du val d'Allier Nord en cherchant à en mettre en valeur son territoire, au-delà même de ses



seules richesses environnementales :

2006 : projet de développement durable sur la partie aval de l'Allier de plaine proposé par Allier Sauvage au Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013,

2007 : Projet de corridors écologiques autour du Bec d'Allier sur l'Allier et la Loire, proposé par le WWF France, après la visite du Bec d'Allier en 1988 par le Prince Philippe d'Edimbourg.

2009 : projet de Parc National de zone humide sur le val d'Allier Nord envisagé par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, sur proposition du Museum d'histoire naturelle. Projet avorté à la suite d'un début de concertation par opposition des chambres d'agricultures.

2020 : projet de candidature à une convention Ramsar sur la rivière Allier entre Vichy et le Bec d'Allier, initié et porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, pour l'inscription comme site d'importance internationale au titre de la Convention des zones humides.

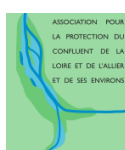
2023 : sélection du val d'Allier comme site emblématique de zone humide par l'IGEDD (Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable) parmi les 18 sites nationaux potentiellement candidats à la création d'un Parc naturel national de zone humide. L'IGEDD prescrit notamment d'y "porter une ambition de recherche scientifique sur 2024/2025.

2024/2025 : étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) sur le val d'Allier Nord, portée par l'Etablissement Public Loire dans le cadre du SAGE Allier Aval.

L'atout que représente un réseau d'acteurs associatifs convaincus et engagés :

Allier Sauvage fédère un collectif de neuf associations, mobilisé sur le projet "Val d'Allier Nord" et susceptible de s'étendre à d'autres associations locales telles que l'ADATER et la LPO Nièvre :

- **Allier Sauvage** à Moulins et Villeneuve-sur-Allier (03) *socio-environnement fluvial*
- **Les Amis du Val d'Allier** à Neuvy-le Barrois (18) *agriculture et biodiversité*
- **Association pour la Protection du Confluent de la Loire et de l'Allier et de ses Environs (APACLAE)** à Cuffy (18) *écologie et biodiversité*
- **Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable (CNAD)** à Germigny (58) *agriculture/environnement*
- **European Rivers Network S.O.S. Loire Vivante** au Puy-en-Velay (43) *environnement fluvial*
- **Groupe des AgroBiologistes de la Nièvre (GABNI)** Nevers (58) *agriculture/ biodiversité*
- **Instant Nature** à Nevers (58) *milieu naturel et biodiversité*
- **La Chavannée** à Château-sur-Allier (03) *traditions et batellerie*
- **Loire Vivante Nièvre Allier Cher** à Saincaize (58) *environnement fluvial*



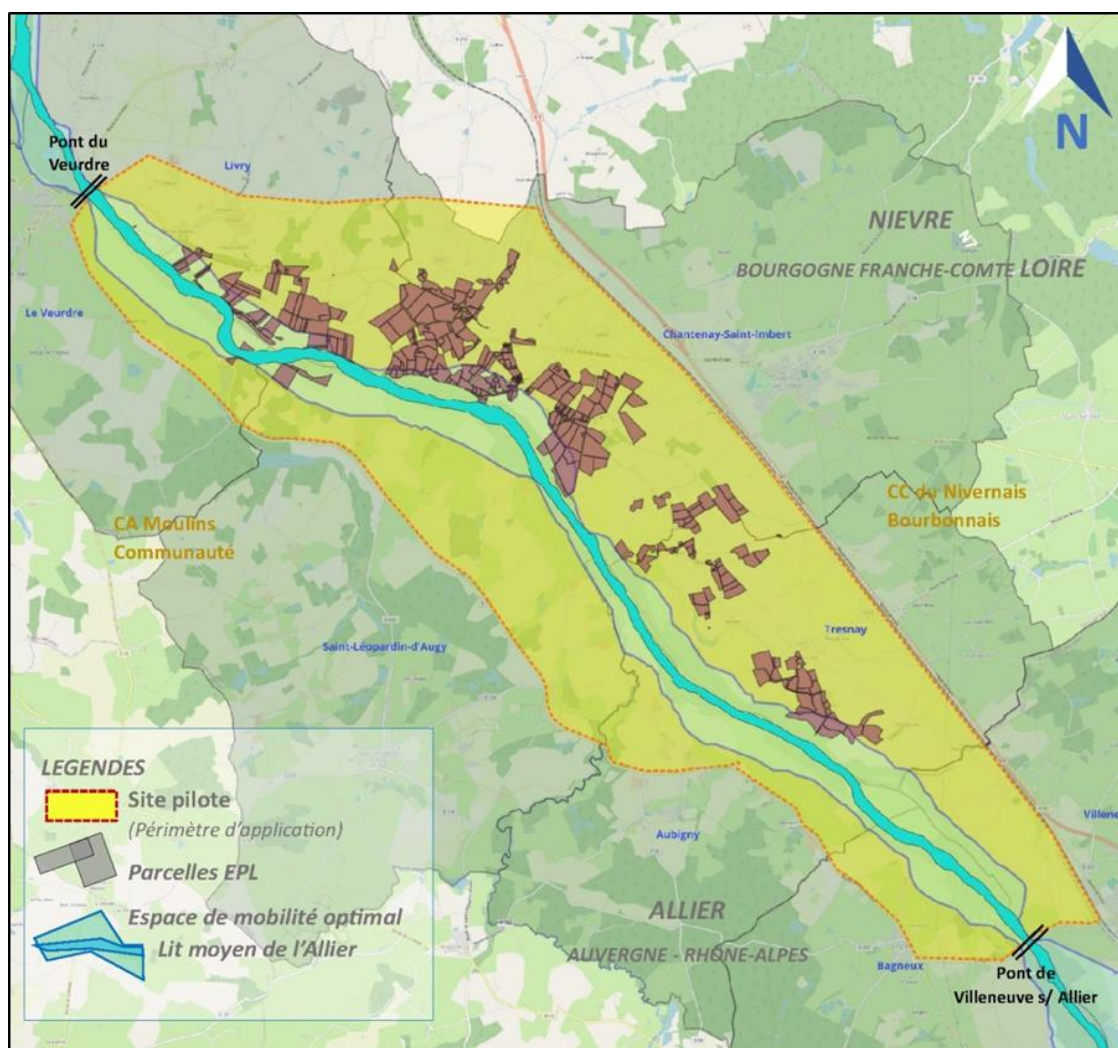
Le secteur amont du Veurdre, un site particulièrement préservé :

Sur le val d'Allier Nord, un secteur présente un intérêt particulier. Il s'agit de la partie du val d'Allier située entre le pont de Villeneuve-sur-Allier et celui du Veurdre, sur les communes de Livry, de Chantenay-St-Imbert et de Tresnay en rive droite (dans la Nièvre) et celles du Veurdre et de St-Léopardin d'Augy en rive gauche (dans l'Allier). En effet, ce secteur a fait l'objet dans les années 80 d'acquisitions foncières à l'amiable, dans la perspective de la réalisation d'un barrage écrêteur de crues projeté par l'EPALA (établissement Public de la Loire et de ses Affluents) devenu aujourd'hui EPL (Etablissement Public Loire). C'est ainsi qu'ont été acquises 398 parcelles, principalement en rive droite de l'Allier, pour un total de 650 ha sur les 2600 ha que devait recouvrir la zone sur-inondée en période de grande crue de l'Allier.

Cette maîtrise foncière publique de terrains disséminés sur le secteur et loués à des agriculteurs de façon précaire a sans doute empêché que cette partie de bocage et de prairies soit détruite et remplacée par des cultures intensives irriguées, comme cela a été le cas en amont. L'inconvénient en a été que le patrimoine bâti, souvent confié aux communes concernées, n'a pas été entretenu pendant plus de trente ans, jusqu'à menacer ruine aujourd'hui dans la plupart des cas.

Mais ce n'est pas un hasard si cette situation figée a permis de conserver une riche biodiversité autour de la rivière, grâce au maintien de la mosaïque d'habitats jusqu'alors préservée : lit mineur, bras morts, ripisylve, prairies d'élevage et de fauche, haies et arbres, etc.

La magnifique zone humide que constitue ce secteur représente une formidable opportunité : celle de démontrer avec ses agriculteurs l'intérêt de conforter un système bocager d'élevage bovin extensif à l'herbe, pour retenir l'eau, favoriser l'expansion et le ralentissement des crues, générer de la biodiversité.



Un grand nombre de collectivités concernées par le projet :

Trois Régions, trois Départements, deux Communautés d'agglomération, quatre Communautés de communes et vingt-deux communes sont concernées par ce grand projet. Le site pilote, quant à lui, ne concernera parmi celles-ci que deux Régions, deux Départements, une Communauté d'agglomération, une communauté de communes et huit communes. Le regroupement de la plupart de ces collectivités au sein de l'Etablissement Public Loire représente un formidable atout face à cette riche complexité.



Un programme de recherche sur la pérennisation d'agro-systèmes favorables à la biodiversité, à la préservation de l'eau et à la valorisation du territoire :

Dans une perspective de préservation du val d'Allier Nord, la question de l'agriculture représente un sujet central à prendre en compte, en raison de son rôle primordial en termes de développement économique, de conservation de la biodiversité, de préservation de la ressource en eau, d'entretien des paysages et de qualité de vie locale. C'est pourquoi un état des lieux initial s'impose tout d'abord, afin d'évaluer les différentes composantes de sa situation actuelle et de déterminer ensuite les conditions dans lesquelles pérenniser une agriculture intégrée à l'écosystème de ce territoire particulier du val d'Allier Nord.

Un programme de recherche spécifique va s'engager sur le sujet, en lien avec le programme CAP 20-25 du Centre international de recherche (CIR) sur les agrosystèmes durables et de son axe 4 "Intégration des agrosystèmes dans les territoires". Ce programme de recherche fait l'objet du Consortium scientifique interdisciplinaire "ID-All -Intégration territoriale des agro et éco systèmes, levier de la **Durabilité** : le cas du val d'**Allier Nord**", mis en place en juin 2024 à l'initiative de l'INRAE et dont fait partie Allier Sauvage. Il sera suivi par son Conseil scientifique, formé d'une douzaine de chercheurs et d'experts de domaines variés en lien avec le domaine fluvial et portera sur une approche globale du val d'Allier Nord, ainsi que sur une recherche appliquée à un site pilote.

1°) Une approche globale sur l'ensemble du Val d'Allier Nord :

Le périmètre proposé est celui d'un fuseau axé sur le lit de l'Allier entre les deux villes de Moulins et Nevers, soit sur un linéaire d'environ 55 km. Son épaisseur (à confirmer) sera définie avec trois objectifs :

- Englober les différents zonages en relation directe avec la rivière : lit majeur, zone d'expansion des crues majeures, nappe alluviale d'accompagnement, zones Natura 2000 correspondant aux deux directives européennes "Oiseaux" et "Habitats", ensemble des zones localisées de protection au titre de l'environnement (ZNIEFF, ENS, ...), champs captants.
- Englober la zone de sur-inondation du barrage initialement projeté au Veurdre, dans laquelle l'Etablissement Public Loire est propriétaire de nombreuses parcelles pour environ 650 ha.
- Comprendre les lignes de crêtes proches constituant les paysages du val d'Allier (tout ce que l'on peut apercevoir depuis la rivière).

L'objectif à cette échelle sera de réaliser un état des lieux de l'activité agricole du val d'Allier Nord, basé sur un inventaire descriptif sommaire des exploitations concernées, en les qualifiant suivant différents aspects : statut, superficie, maîtrise foncière, siège, mode d'exploitation, productions, présence de zones humides, position dans la trame verte et bleue, ... Sa première étape méthodologique sera réalisée fin 2024 par un groupe d'élèves-ingénieurs de VetAgro'Sup de sa filière EcoTerr.



2°) Le secteur amont du Veurdre comme site pilote :

Le périmètre proposé est celui englobant la zone de sur-inondation du projet de barrage initial et l'ensemble des parcelles acquises par l'EPL et gérées par la SAFER, étendu jusqu'aux deux routes longeant l'Allier (RD 101 de l'Allier en rive gauche et RD 22 de la Nièvre en rive droite) et complété par les crêtes voisines lorsque ces routes sont proches de la rivière.

Le premier objectif sera d'analyser les relations entre activités agricoles et environnement naturel, d'en apprécier l'équilibre économique, l'intégration au territoire et les impacts potentiels sur l'environnement, la biodiversité et la ressource en eau. Pour chaque exploitation, on s'attachera à :

- caractériser sa composition (typologie d'exploitation, modes de culture et d'élevage, productions)
- apprécier son intégration au territoire (propriété foncière locale ou non, débouché des productions, cohérence paysagère, ouverture sur la vie locale...),
- mesurer sa dépendance à la ressource en eau dans un contexte de raréfaction (besoins de l'exploitation, prélèvements dans la nappe alluviale ou dans les cours d'eau, présence de réserves et de zones humides sur l'exploitation, ...)
- préciser son rôle dans la préservation de la biodiversité (variété et intérêt des habitats, continuités écologiques, espèces remarquables faunistiques et floristiques, ...)
- évaluer sa pérennité et identifier ses fragilités éventuelles (âge des exploitants, perspectives de transmission, maîtrise des terrains exploités, équilibre économique et dépendance des aides ...)

Le second objectif sera, à partir de quelques exploitations-témoins, d'étudier plus en détail leurs forces et faiblesses, afin d'identifier des leviers possibles pour :

- assurer leur pérennité dans le contexte du réchauffement climatique
- minimiser leurs impacts négatifs éventuels (pollution, consommation d'eau, ...)
- maximiser leurs impacts positifs (biodiversité et paysage, rétention d'eau, stockage des crues)
- développer leur chiffre d'affaire dans une recherche de qualité et de diffusion locale des produits

Quatre approches sont envisagées dans le cadre de ce programme de recherche :

1°) Approche agro-environnementale :

Il s'agira de mettre au point un protocole d'évaluation des interactions entre l'exploitation agricole et le milieu naturel de zone humide, permettant de mesurer finement ses impacts et d'apprécier les services écosystémiques rendus, notamment par l'instrumentation de quelques parcelles.

2°) Approche socio-économique :

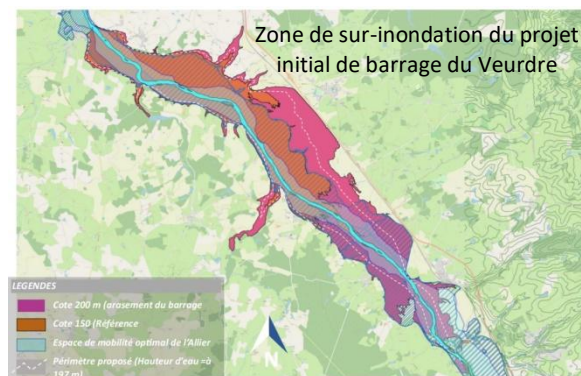
Il s'agira de définir les principes de fonctionnement et de maintien d'une exploitation, vertueuse sur le plan environnemental, intégrée au territoire en termes de valorisation de sa production, et performante sur le plan économique sous certaines conditions, notamment de soutien public.

3°) Valorisation du site pilote :

A partir des deux approches précédentes et en extrapolant leurs résultats à l'ensemble du site pilote, il s'agira de définir les conditions du maintien et du développement d'une activité agricole économiquement pérenne et compatible avec les enjeux environnementaux, en vue de préserver les qualités de ce secteur particulier du val d'Allier dans le contexte du réchauffement climatique.

4°) Extrapolation sur le val d'Allier Nord :

Fort de ces différentes approches, on proposera un modèle théorique global de préservation-valorisation du val d'Allier Nord, en extrapolant les résultats des recherches menées sur le site pilote à l'ensemble de son activité agricole et en définissant les conditions à remplir pour y parvenir.



Une coopération territoriale pour une dynamique de développement coordonnée :

Les trois Groupements d'Action Locale "Terroir Bourbonnais de Moulins (03)", "Pays Val de Loire Nivernais (58)" et "Pays Berry Val de Loire (18)" sont tous les trois concernés par le val d'Allier Nord, dont ils représentent l'ensemble des communes riveraines de l'Allier. Dans le cadre des programmes LEADER en cours, leurs stratégies de développement local ont en commun des objectifs de coopération interterritoriale, de développement de l'éco-tourisme, de valorisation du patrimoine et de préservation des milieux naturels.

C'est pourquoi Allier Sauvage, très implantée sur cette basse vallée de l'Allier et disposant d'une bonne connaissance de ses différentes problématiques, leur propose d'animer une mission de coopération destinée à mettre en cohérence leurs objectifs et actions. Ce projet de coopération porterait sur la valorisation culturelle et touristique du Val d'Allier Nord et sur une animation du territoire pour sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales et durables, en lien avec les enjeux de préservation des richesses naturelles de la rivière et de la qualité de vie locale. Une convention dans ce sens est en cours de mise au point entre les trois GAL et l'association, qui portera sur les missions suivantes :

- Animation d'une concertation avec l'ensemble des acteurs publics, associatifs et économiques concernés sur le thème de la préservation et de la mise en valeur du val d'Allier Nord, en lien et en cohérence avec le projet d'inscription Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais porté par le CEN Allier.
- Sélection des sites structurants d'accès à la rivière pour les loisirs en lien avec la vie locale, permettant de focaliser la fréquentation grand public pour préserver les milieux naturels et d'optimiser les services nécessaires, tout en limitant les charges et responsabilités des collectivités.
- Définition des bases d'une organisation maîtrisée de la pratique du canoë-kayak sur la rivière Allier et de la navigation en général, incluant un volet juridique, en concertation avec les acteurs concernés et en lien et en cohérence avec le projet des "Sentiers nautiques du Bourbonnais" porté par le Département de l'Allier.
- Intégration du projet de la "Via Allier", grand itinéraire de découverte du val d'Allier à vélo, dans un schéma de mise en valeur des patrimoines naturels, historiques et culturels du val d'Allier Nord, et dans la perspective de développement du projet de "Route de l'Allier".
- Recherche sur le développement de l'agritourisme à partir d'un benchmarking auprès des régions et pays proches ayant développé ce type d'offre, en lien avec le programme de recherche sur l'agriculture du val d'Allier Nord lancé à l'initiative de l'INRAE en coopération avec Allier Sauvage.

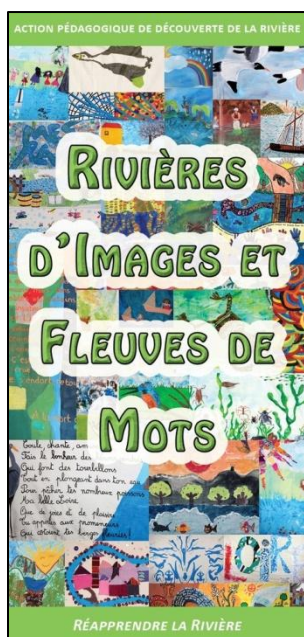
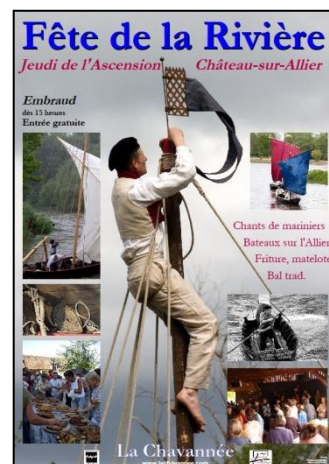
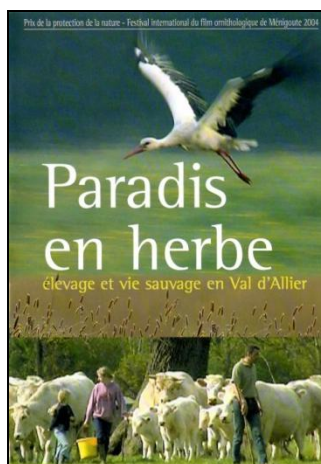


Une approche socio-culturelle d'appropriation par une mise en récit du territoire :

La partie nord du val d'Allier est la plus préservée de ce grand corridor écologique européen, sur le plan de la biodiversité et des équilibres entre activités humaines et milieux naturels. Mais elle risque de subir les pressions altérant déjà ailleurs l'Allier alluvial, pour peu que ses populations et ses acteurs ne s'emparent pas d'un désir partagé de protéger les richesses de ces 50 kms de la "dernière grande rivière sauvage", sur trois régions et trois départements, entre Moulins et Nevers.

L'objectif du projet est alors d'initier une dynamique exemplaire et pérenne de "conservation conviviale" portée par les collectivités locales et les acteurs de ce territoire privilégié, et qui soit fondée sur une vision partagée avec ses habitants. Les prérequis seront de préserver et développer une agriculture profitable, compatible avec les milieux naturels, la préservation de l'eau et la santé des hommes. Ils seront aussi de promouvoir un tourisme d'excellence, enrichissant pour les territoires, sans dégrader l'intégrité de la nature fluviale, ni en déposséder les habitants.

La réponse à l'appel à projet ERABLE de recherche-action lancé par le GIP EPAU (l'Europe des Projets Architecturaux et Urbains), sur le thème "mettre en récit la biodiversité dans les territoires", a permis d'imaginer accompagner le programme de recherche sur les agro-systèmes du val d'Allier Nord d'une démarche socio-culturelle indispensable à son appropriation par ses collectivités, ses acteurs et ses populations. C'est tout le sens de l'engagement d'Allier Sauvage dont le cœur de métier est d'œuvrer au développement de relations harmonieuses entre l'homme et le milieu naturel, entre ses activités et la biodiversité, à travers différents types d'actions notamment scientifiques, culturelles et artistiques.



Quant aux associations du collectif qu'elle anime sur le val

d'Allier Nord, plusieurs s'inscrivent aussi dans cette logique d'appropriation de la rivière par la voie culturelle, comme les agriculteurs Amis du val d'Allier avec leur film primé "Paradis en herbe", les bateliers-musiciens de La Chavannée avec leurs trois grandes fêtes populaires annuelles ou SOS Loire Vivante et son concours artistique des écoles "Rivière d'images et fleuve de mots".



C'est ainsi, par exemple, qu'une "expédition scientifique" naturaliste, dans l'esprit du 18^{ème} siècle, pourrait produire un instantané de la biodiversité de la rivière, en associant le regard d'artistes embarqués avec les experts : photographe, écrivain, cinéaste, peintre, poète,... La matière scientifique et artistique résultante donnant lieu à une production à destination du grand public (livre, carnet de voyage, exposition,...), dont l'objectif serait de contribuer à sensibiliser les populations, en particulier locales, aux richesses du val d'Allier Nord et de sa rivière, de son agriculture, de ses paysages et de sa biodiversité.

Une autre manifestation artistique pourrait prendre la forme de créations de land-art, produites en lien avec une série de "Fêtes de la rivière" organisées avec les collectivités locales sur les lieux d'habitat jalonnant son cours, manifestations culturelles et festives autour de "Forums de l'Allier sauvage" à l'instar de celui organisé à Vichy par Allier Sauvage et ayant vocation de rendez-vous annuel.



Cette mise en récit du val d'Allier Nord prendrait enfin la forme d'une création (film, roman, théâtre) à portée plus large, comme manifeste pour ce territoire d'avenir que représentera le Val d'Allier Nord.

A ce titre, il pourrait être intéressant de retracer l'histoire du site initialement voué à être sur-inondé par le barrage du Veudre et devenu pilote pour le développement agro-écologique du val d'Allier.

Considérant que, mieux qu'une approche purement didactique, le recours à une approche artistique permet plus facilement de faire partager au public une sensibilité aux enjeux environnementaux, Allier Sauvage emploie régulièrement la voie culturelle dans les manifestations qu'elle organise.

Pour cela, elle bénéficie d'un atout particulier au sein du milieu associatif environnemental, c'est de compter parmi ses membres et de longue date plusieurs artistes reconnus qu'elle pourra mettre à contribution, tels que Claire Forgeot (peintre et sculpteur), Véronique Sabatier (sculpteur), Luc Baptiste (photographe et écrivain), Marion et Patrick François (peintres et sculpteur), Claude Bauret-Allard (pastelliste), Laurent Ducros (vitrailliste), Pierre Gadrey (cinéaste), Nicolas Machetel (céramiste), Pierre Perrussel (comédien), Christel Sadde (sculpteur), Catherine Maria Chapel (peintre et photographe),...

Le préprojet de la candidature déposée le 9 octobre 2024 avec la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais conjugait ainsi travaux de recherche et mise en récit, pour éclairer une concertation locale dynamisée par les interventions artistiques et aboutir, par exemple, à la concrétisation d'une charte entre acteurs publics, associatifs et économiques, visant à faire du Val d'Allier Nord un territoire exemplaire, sachant préserver sa biodiversité, sa ressource en eau et sa qualité de vie.

Les moyens mis en œuvre par Allier Sauvage :

Même si elle intervient potentiellement sur l'ensemble de l'axe Allier, l'association Allier Sauvage, créée en 2006 par transformation de l'ADA (Association de Défense de l'Allier), est particulièrement présente et active sur le Val d'Allier Nord. Domiciliée à Moulins, elle compte actuellement environ 200 adhérents, dont un quart habitent cette partie du Val d'Allier.

Ayant comme spécificité de s'intéresser au développement de relations harmonieuses entre l'Homme, ses activités et les milieux naturels et la biodiversité du Val d'Allier, elle mène depuis quinze ans des actions variées, depuis des travaux scientifiques en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne et sa Fédération des Recherches en Environnement, jusqu'à des actions juridiques visant à préserver l'environnement (*cf. annulation du 28 février 2024 par la Cour administrative d'appel de Lyon de l'autorisation de retournement des prairies protégées de Mauboux à Livry*), en passant par une concertation régulière avec les associations locales et les communes.

En 2020, Allier Sauvage, a été à l'initiative de l'acquisition par une SCI formée d'une quinzaine de ses membres de l'hôtel-restaurant de la Chaumière au pont de Villeneuve-sur-Allier, fermé en 2018. L'objectif étant de faire revivre ce site exceptionnel en contact direct avec l'Allier, l'établissement a été confié à un nouvel exploitant choisi en fonction de sa capacité à développer son projet en adéquation avec les valeurs souhaitées en matière d'intégration locale, de production agricole proche et de qualité, ainsi que de préservation de la rivière.

Sans attendre la réouverture du restaurant heureusement intervenue en juillet 2024, Allier Sauvage s'est installée en juin 2023 dans un petit bâtiment du site, entièrement rénové et équipé grâce aux aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de la Communauté Européenne et du GAL du Pays de Moulins, afin de constituer avec La Chaumière un pôle de rencontre et d'animation pour la préservation du Val d'Allier Nord. Grâce aux capacités



d'accueil offertes par le site (réunion, restauration et hébergement), cette "Maison de l'Allier sauvage" aura ainsi vocation, dans le cadre d'un futur réseau des Maisons de Sites de l'Allier (projet initié par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne), à accueillir toutes sortes de rencontres, de formations et de travaux de recherches consacrés au val d'Allier Nord.

Mais au-delà de ces moyens matériels, qui offrent une base stratégique au projet "Val d'Allier Nord", Allier Sauvage a recruté en 2023 une animatrice-coordinatrice avec laquelle a été notamment préparé le lancement du projet. De plus, une chargée de mission, cadre supérieure du Groupe Michelin, a rejoint l'association pour une mission d'une année, effectuée dans le cadre d'une convention de partenariat d'entreprise. Celle-ci a apporté à l'association sa compétence économique et son expérience des grands projets, ce qui lui a permis de booster ses projets et d'orienter ses actions futures.

Le développement et la mise en œuvre du projet "Val d'Allier Nord" nécessitera le recrutement d'un nouvel animateur-coordonnateur sur deux ou trois années.

Et pour la dimension recherche du projet, Allier Sauvage s'appuiera sur son Conseil scientifique d'Allier Sauvage formé fin 2022 d'une quinzaine de chercheurs de différents domaines : hydrodynamique fluviale, hydrobiologie, agro-écologie, écosystèmes aquatiques et métrologie environnementale, botanique, ornithologie, archéologie fluviale, archéo-zoologie, ...